



n°94
Janvier
2019

BRETAGNE RÉUNIE

Courrier

BP 49032
44090 Nantes/Naoned Cedex 1
06 82 67 19 46
www.bretagnereunie.bzh
contact@bretagnereunie.bzh

NOUS L'AVONS FAIT !



105 000

électeurs
de Loire-Atlantique
ont signé pour voter sur
la réunification de la Bretagne !

www.bretagnereunie.bzh



Sommaire

Edito
Page 2

Appel aux dons
Page 3

Kenavo Patrick Malrieu
Page 3

« 105 000 signatures, et après ? »
réunion des comités locaux
samedi 23 mars
Page 3

Comment avons-nous obtenu
105 000 signatures
Page 4

Comment catégoriser
150 000 citoyens contactés ?
Pages 5-8

Loire-Atlantique bretonne,
le « non, mais » des élu(e)s
Pages 9-10

Bravo/Haro
Pages 11-12

Calendrier

Samedi 23 mars 2019 à
Nantes

Réunion des comités locaux
« 105 000 signatures et après ? »

Grand Débat National

Participez au combat pour la
réunification de la Bretagne,
investissez le Grand Débat !

Tous les 1^{er} samedi du mois

War ar Pont

Rejoignez les équipes le 1^{er} samedi du mois pendant 2h afin de
donner de la visibilité à la réunification de la Bretagne
Après le succès de la pétition, participons au plus grand débat de France

Grand Débat pour la Réunification

Samedi 2 mars - 15h - Nantes

Sous les Nefs (Éléphant) - Tram 1 Chantier Naval

En 2019,

transformons l'essai de la pétition en investissant le Grand Débat !

Après deux ans et demi d'une formidable campagne de terrain (p.4), nous avons dépassé l'objectif très ambitieux que nous nous étions fixé : **100 000 signatures d'électeurs de Loire-Atlantique.**

105 000 soit 10% des électeurs du 44 ont signé pour voter sur la réunification de la Bretagne.

Nous avons ainsi réussi à remettre la réunification de la Bretagne, à l'agenda politique et sous les feux des médias !

Malgré cette **mobilisation citoyenne exemplaire et sans précédent** (article de l'Express p.10), malgré l'**engagement courageux de 13 conseillers départementaux**, le vote unanime des élus du Conseil régional de Bretagne et la lettre ouverte de 20 parlementaires bretons en faveur de l'organisation d'un référendum, Philippe Grosvalet, Président du Conseil Départemental décidait de faire voter le 17 décembre, le refus de l'organisation de la consultation prévue dans le cadre du droit d'option qui permet à un département de changer de région (loi du 16 janvier 2015 sur « la délimitation des régions »).

Aprésent, nous sommes face au blocage de 30 élus du conseil départemental, contre l'expression et la volonté des citoyens et de la société civile de Loire Atlantique.

Le 21 décembre, Bretagne Réunie envoyait à Philippe Grosvalet une mise en demeure par lettre recommandée pour qu'il respecte la loi, et inscrive l'organisation de la consultation à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil départemental. En cas de maintien de son refus, nous pourrons à partir du 21 février **engager un recours juridique pour attaquer la décision du Conseil départemental.**

En 2019, nous restons au **contact de la population**, en particulier avec les opérations War ar Pont, et lors de nombreux événements populaires et festifs mais aussi à l'occasion du Grand Débat en réponse au mouvement des Gilets Jaunes.

Chacun doit utiliser les différentes **modalités du Grand Débat National** (cahiers de doléances, contributions par internet, présence dans les réunions publiques...), pour **mettre en avant la pertinence et la modernité de la réunification**, notamment sous les angles démocratique, économique, maritime, touristique, patrimonial et culturel, et **la nécessité absolue d'intégrer cette « réparation régionale »** et cette **remise en cohérence des territoires** dans l'ambitieux **Pacte girondin** maintes fois annoncé par le Président de la République, et toujours en attente.

Alors que notre pays souffre toujours autant du centralisme jacobin, alors que le maillage des Services publics est remis en cause, alors que le développement équilibré du territoire est affaibli par la métropolisation, ce **grand débat** doit être l'occasion de **repenser l'organisation démocratique de notre pays avec une vraie décentralisation** et de proclamer le droit à la **Citoyenneté territoriale**, complément nécessaire des citoyennetés nationale et européenne.

Suite au pari gagné de la pétition, nous faisons le nouveau pari qu'avec ce **grand débat nous pouvons créer les conditions politiques nécessaires pour enclencher le processus de réunification de la Bretagne.**

Merci à chacun d'investir ce grand débat national et de participer ainsi au combat pour la réunification de la Bretagne !

Appel aux dons et aux adhésions

La réunification a besoin de votre soutien financier

La réforme territoriale de 2015 a dessiné une nouvelle carte des régions de France avec, dans l'ouest de la France, le *statu quo* qui a conservé 3 petites régions (Bretagne administrative, région Pays de la Loire, Centre Val de Loire).

Pour nos adversaires, la réunification était enfin enterrée (« le débat a été tranché », « ce n'est plus d'actualité »...).

Grâce à l'engagement des bénévoles de Bretagne Réunie avec leur présence sur le terrain (stands, défilés, ponts, collectes...) et la réussite des 105 000 signatures d'électeurs de Loire-Atlantique qui demandent à voter, la question de **la réunification de la Bretagne s'est imposée à l'agenda politique fin 2018**.

En 2019, nous devons maintenir la pression pour transformer l'essai et obtenir que les électeurs de Loire-Atlantique votent sur la réunification de la Bretagne.

Nous devons donc nous tenir prêts pour agir et réagir autant que nécessaire, selon l'actualité pour maintenir un rapport de forces favorable à la Bretagne réunifiée.

Campagne électorale en Loire-Atlantique à l'occasion du vote des citoyens, rencontres avec les élus et les acteurs économiques ou associatifs, participation à des manifestations festives et tenue de stands, distribution de tracts ou d'autocollants, organisation d'actions « coup de poings », opérations de communication originale dans les villes bretonnes ou à Paris, présence dans le grand débat...

Nous avons donc besoin plus que jamais de votre soutien financier (voir sur votre feuille d'adhésion/dons jointe).

Pour la réunification de la Bretagne, j'adhère à Bretagne Réunie et/ou je fais un don.

Kenavo Patrick

Âgé de 73 ans, Patrick Malrieu était le président de Skol Uhel Ar Vro - Institut Culturel de Bretagne.

Patrick Malrieu a fondé, en 1972, Dastum, le plus important centre de collecte et de conservation des œuvres de tradition orale de Bretagne, et l'a présidé pendant 23 ans. De 2003 à 2009, il a été président du Conseil culturel de Bretagne. Ancien chancelier de l'ordre de l'Hermine.

Pour le combat breton il était sur tous les fronts : la réunification administrative, la sauvegarde de la langue bretonne, la transmission de l'histoire, des savoirs-faire et des traditions. En 1999, il a été décoré de l'ordre de l'Hermine pour son action en faveur de la promotion de la culture bretonne.

105 000 signatures, et après ?

Samedi 23 mars 2019 de 9h30 à 17h, réunion des Comités Locaux pour définir et valider collectivement notre stratégie et notre structuration pour la réunification de la Bretagne.

Repas sur place de 12h30 à 14h (sur réservation – 15 € ou 7 € pour les faibles revenus).

Apéro dînatoire de remerciement de 17h30 à 20h (gratuit sur réservation) ouvert aux adhérents et à tous les bénévoles qui ont participé à la collecte de signatures.

Inscriptions et réservations par mail ou en renvoyant le coupon réponse joint (voir feuille d'adressage).

Comment avons-nous obtenu 105 000 signatures ?

La collecte de signature a été un formidable moment de démocratie pendant lequel les bénévoles de Bretagne Réunie ont été sur le terrain en contact direct avec la population de Loire-Atlantique.

Cette immersion dans la réalité du département nous a confirmé que la revendication en faveur de la réunification de la Bretagne n'est pas le fait d'une minorité de militants déconnectés et tournés vers un passé mystifié, mais bien un projet d'avenir voulu par les citoyens de Loire-Atlantique.

Ces **105 000 signatures ont été obtenues en demandant en face à face à près de 150 000 personnes de signer la pétition pour une consultation des électeurs de Loire-Atlantique au sujet de la réunification de la Bretagne.** Cela représente à chaque fois autant de débats citoyens impromptus.

Plus des deux tiers des personnes sollicitées ont signé, alors que nous demandions des informations complètes (nom, prénom, date de naissance, adresse postale) et que pour la plupart, les personnes ne nous connaissaient pas et n'étaient pas informées de la pétition. C'est seulement à partir d'octobre que nous avons croisé des citoyens qui recherchent

des points de collecte pour pouvoir signer.

Ces **réponses favorables** pour signer la pétition ont été constatées :

- **sur tous les territoires du département** : au nord, au sud, à l'est et à l'ouest ; à la campagne, en milieu périurbain, dans les villes, les bourgs...

- **dans toutes les circonstances** : dans les festivals, les foires, les concerts, les marchés, les rencontres sportives et culturelles, les rues commerçantes, à la sortie des bureaux de vote...

- **auprès de tous les habitants** de Loire-Atlantique : les femmes, les hommes, les agriculteurs, les commerçants, les employés, les ouvriers, les cadres, les retraités, les étudiants...

Ces 105 000 signatures ont été **facilement obtenues car la pétition a permis aux habitants de Loire-Atlantique d'exprimer** une double envie :

- une **envie de Bretagne**
- une **envie de démocratie**

La pétition en chiffres

- 105 000** signatures collectées ;
- 150 000** citoyens de Loire-Atlantique sollicités ;
- 15** signatures collectées par heure en moyenne ;
- 7 000** heures de collectes ;
- 1 000** jours de collectes ;
- 500** bénévoles mobilisés ;
- 1 000** collectes sur l'espace public (de la journée devant un bureau de vote à 1h avant un concert) ;
- 30** mois de collectes ;
- 3 000** signatures collectées par mois pendant 27 mois ;
- 8 000** signatures collectées par mois en septembre, octobre et novembre 2018.

BRETAGNE RÉUNIE

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : Ti Keltiek, rue Arsène Leloup, Nantes

Directeur de publication : Paul Loret

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction : Maëlig Tredan, Stéphane Briand, Didier Lefebvre

Crédit photographique : Bretagne Réunie

Tirage : 1800 exemplaires - Dépôt légal à parution

Contact : 06 82 67 19 46 - www.bretagnereunie.bzh - contact@bretagnereunie.bzh

Imprimerie La Contemporaine, 11 rue Edouard Branly,
44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cedex

Imprimé en Bretagne

Comment catégoriser les 150 000 citoyens contactés ?

Ces catégories (établies avec tout de même une petite touche d'humour, car il ne sert à rien d'avoir la pétition triste !) sont naturellement poreuses, peuvent se recouper et se chevaucher, se retrouver chez un même individu : il s'agit avant tout de discerner en celui-ci la tendance qui semble primer.

Le pronom masculin « il » ici utilisé vaut naturellement pour les deux sexes (valeur collective et générique).

LES CONTRE

Moins du tiers des personnes rencontrées au cours des collectes.

L'universaliste

Il se considère avant tout comme citoyen du monde, point barre. Les nations et en tout cas les frontières, c'est du passé, c'est dangereux, tout ce débat n'a vraiment plus lieu d'être, c'est totalement archaïque, dépassé, tout bonnement débile, plus que dangereux même, du repli sur soi étriqué et identitaire. L'on sait où cela conduit. Pour sa part, il regarde droit devant lui, vers l'avenir.

L'idéaliste (ou pseudo-idéaliste)

Faisant volontiers dans le compassionnel facile, il nous considère « à côté de la

plaque » (vraiment à l'ouest !) : comment se battre pour une pareille cause alors qu'il y a tant de sujets plus importants, plus urgents : la misère, la pauvreté, la faim dans le monde, les inégalités sociales, les difficultés du quotidien... ? Bref, il donne volontiers dans les grands sentiments pour aboutir à un raisonnement bien connu, assez spécieux et simpliste, qui voudrait, par exemple, que l'on ne s'occupe de la souffrance animale qu'une fois que l'on en aura fini avec la souffrance humaine (donc jamais ?), comme si une lutte en excluait une autre et que tout n'était pas entremêlé, que la défense des animaux ou la protection de la Nature ne pouvait pas aller de pair avec l'avancée des droits de l'homme, les luttes sociales, l'amélioration des conditions de vie.

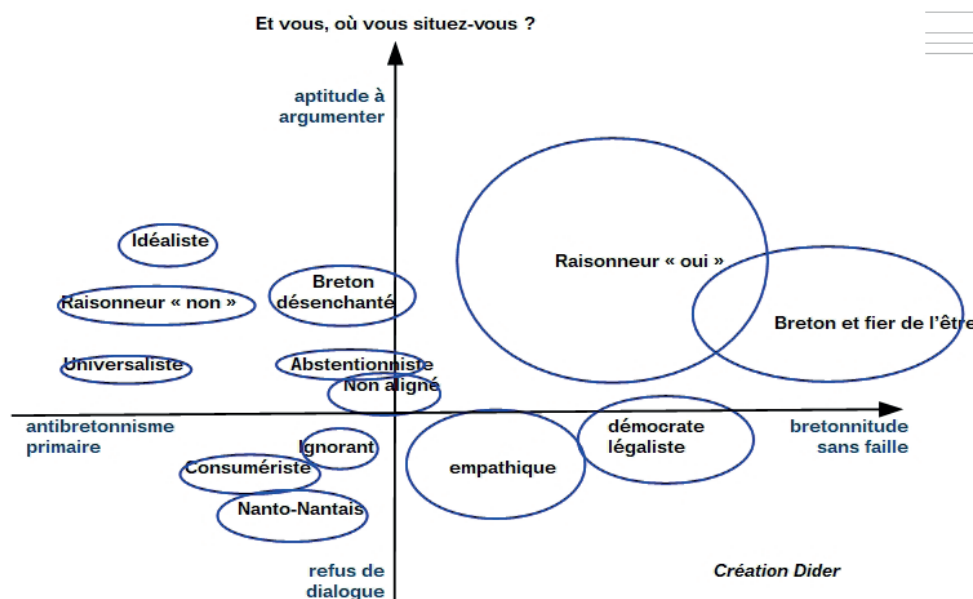
Le consommériste

Très prosaïque, il se concentre essentiellement sur son bien-être (et celui de ses proches, du moins peut-on l'espérer !). Tout tourne autour de sa petite vie et peu lui chaut tout le reste, à commencer par les grands problèmes du monde, les questions politiques et tous ces enjeux qui ne trouvent jamais leurs solutions et ne sont de toutes façons pas solutionnables à son niveau. Alors, autant consommer, encore et toujours !

L'on peut noter ici (tristement) combien nombre de gens se montrent toujours pressés, pressés d'aller faire leurs courses, d'aller faire la fête, d'aller à un festival, d'aller voir un match, d'aller chiner à la brocante, toujours pressés pour tout, y compris pour en revenir, cela n'étant souvent malheureusement pas seulement un prétexte facile pour ne pas écouter et ne pas signer. Sans oublier l'utilité du portable pour éviter commodément le pétitionnaire.

L'abstentionniste

Il est dégoûté de la politique, des hommes politiques, locaux ou nationaux – et à vrai dire de pas mal d'autres choses, à commencer par le





jeu démocratique, le système électif. Aller voter ne sert plus à rien, et on ne l'y reprendra plus, ou alors pas avant longtemps. Il peut garder encore une certaine conscience politique, mais ce n'est sûrement pas pour s'intéresser à un sujet aussi farfelu et qui a aussi peu de chance d'aboutir : tout cela ne sert à rien.

L'ignorant

Il peut se sentir (plus ou moins superficiellement) Breton et est même parfois persuadé qu'il y a déjà eu un référendum sur la réunification, que la dernière réforme des régions a réglé les choses, même une fois pour toutes, et qu'il n'y a donc plus besoin d'y revenir, que de toutes façons l'on est déjà en Bretagne, ou alors qu'il est suffisant de se sentir Breton ou en Bretagne, l'aspect administratif ou politique des choses n'a pas (ou fort peu) d'importance. Il ne comprend rien ou si peu aux tenants et aboutissants du débat et des enjeux, ne possède et ne maîtrise que peu d'éléments concernant l'histoire (et la géographie) de la Bretagne. Il n'a en vérité jamais vraiment réfléchi à la question.

Dans sa déclinaison plus « ligérienne », il se trouve très bien dans « sa » région des Pays de la Loire, ne trouve rien à y redire, ne voit pas pourquoi il faudrait changer le cadre institutionnel de son cadre de vie, et au final il percevrait même les Bretons avec une certaine hostilité (selon l'adage qui veut que l'on ait peur de ce que l'on ne connaît pas... bien).

On pourrait lui adjoindre sa version bretonne (voir plus haut) qui, certes, ne peut pas signer la pétition (étant de B4), mais qui fait savoir haut et clair, voire avec virulence et mépris, que ce sont eux les vrais Bretons, les seuls véritables (et à ce jeu-là les Finistériens ne sont malheureusement pas les derniers). Et que donc la Loire-Atlantique peut rester là où elle est !

Le Nanto-Nantais

Il se considère comme « auto-suffisant », si l'on peut dire, une curieuse variété d'identitaire dont l'attachement à son terroir urbain vire au chauvinisme local. Pour lui, le château des Ducs de Bretagne, c'est de la roupie de sansonnet, à remiser aux oubliettes de l'Histoire, une simple curiosité, un accident en quelque sorte. Nantes est un



monde en soi. Un « port » sans véritable hinterland, comme disent les géographes, et alors ? Il veut bien du Pays nantais, à la rigueur, prolongement immédiat de Nantes ; mais le blabla « ligérien », ce n'est pas trop son truc non plus. Ni Bretagne, ni Pays de la Loire. Il défendra son pré carré contre toutes les vagues ressenties comme allogènes, aujourd'hui les cadres et autres bobos fatigués de Paris, adeptes du TGV, comme, naguère, les brigands vendéens ou les Bas-Bretons, migrants de l'intérieur et damnés de la Terre.

Le Breton désenchanté

Il n'y croit plus. Sauf éventuellement, pour quelques uns, à emprunter la voie d'une radicalité assumée, du coup de force, de la dissidence. Des manifs, il en a fait, des pétitions, il en a signé, pendant des années, voire des décennies ! Mais non, vraiment, tout ça, c'est fini. Tous ces trucs pseudo-démocratiques, à quoi bon ? Les dés sont trop pipés, ça bloquera toujours, « ils » ne voudront jamais. C'est foutu. Il ne veut même pas, pour rien au monde à l'en croire, faire ce petit geste d'une simple signature, même

pour aider un tant soit peu ceux qui y croient encore, qui jouent simplement, pourtant sans naïveté, « la partie du moment ».

Le raisonneur qui dit non

Il croit avoir tout compris de qu'il y a à comprendre sur le sujet, il pense même le connaître mieux que vous, au surplus sans idées préconçues : histoire, institutions, enjeux, perspectives, le pour et le contre. Parfois il n'hésite pas à se lancer dans de grandes explications, et ça n'en finit plus. Le raisonnement tire souvent vers le simpliste, le fallacieux ou l'alambiqué. Mais qu'importe, son jugement est fait, ferme et définitif, ce sera non, non à la signature, non à la consultation. Question de réalisme. La Loire-Atlantique dans la Bretagne, c'est de l'histoire ancienne, la page est tournée, il faut désormais faire avec les Pays de la Loire et aller de l'avant, pas de combats d'arrière-garde, tellement passéistes. C'est sa raison qui le dit : les arguments pour rester dans la région actuelle pèsent bien plus lourd. D'ailleurs, sinon, que deviendrait cette pauvre région ainsi démembrée ?

Le non-aligné du Marais

Ce petit emprunt au temps de la Convention pour désigner celui qui appartient au contingent fourni de tous ceux qui préfèrent ne pas se mouiller – celui qui en fait pourrait signer aussi bien que ne pas signer. Il affiche des principes, des



positions plutôt fermes, mais il ne faudrait pas nécessairement grand-chose pour qu'il penche d'un bord ou de l'autre.

Ce « modéré » – cet indécis, pour mieux le décrire – a une (un peu trop) haute idée de la valeur de son vote, comme s'il jouait gros en cette affaire. Circonspection, scrupules, de gros scrupules, et donc pas de compromission sur ses principes. C'est bien commode. De surcroît :

a) Il ne signe jamais de pétition (ou alors pas le week-end !!!), question de principe justement, ou d'hygiène de vie.

b) Il considère qu'il ne connaît pas suffisamment le sujet, ou qu'il n'y a jamais vraiment pensé, encore moins réfléchi. Qu'il puisse y avoir en temps et en heure un grand débat, une campagne préalablement à la consultation populaire ne lui apparaît pas comme un gage suffisant pour qu'il appose son « précieux » paraphe. Il jugera sur pièce le moment venu, éventuellement.

c) Il a une peur bleue, surjouée, de se retrouver fiché, tracé.

LES POUR

Plus des **deux tiers** des personnes rencontrées au cours des collectes.

Le raisonneur qui dit oui

Version positive de celui qui dit non, il se dit avoir déjà bien réfléchi à la question, avoir pesé tous les arguments pertinents et être parvenu à la conclusion qu'il faut signer et voter. Peu importe que son raisonnement ne soit pas aussi bien étayé qu'il le pense, c'est le résultat qui compte : il signe !

Le démocrate légaliste

Le petit laïus du pétitionnaire lui va très bien, car il a bien compris que cette pétition est un exercice démocratique, qui sollicite sa haute conscience citoyenne, respecte ses droits et présente toutes les garanties. Puisqu'on parle tant de démocratie participative, voilà l'occasion unique d'un cas pratique, comme dit justement le pétitionnaire de service.

De plus, notre association existe de longue date, a un objectif « de bon aloi » sans radicalité ni militantisme exacerbé, n'est pas affiliée à un parti ou à un autre,





ne « roule » pas en principe pour untel ou untel. Tout pour le rassurer.

Libre à lui, donc, le moment venu, de dire « oui » ou « non ». Ou de rester chez lui – sa signature aura du moins permis aux plus motivés de s'exprimer.

De sorte qu'il arrive, de temps à autre, que ce démocrate qui chérit les valeurs républicaines et qui signe, entende bien voter « non » lors de la consultation. Il ne signe pas pour exprimer une opinion, mais pour la tenue d'un vote. Sans quoi il n'aurait pas signé.

L'empathique

Il peut se sentir Breton, mais dans la plupart des cas le sujet l'indiffère, quand il ne s'en fiche pas royalement. Mais il va quand même signer, au bout du compte ou même rapidement, parce que, lui, son truc, c'est l'empathie : il veut aider, et puis ce n'est jamais qu'un petit geste qui de plus ne coûte rien, qui n'engage à rien ou si peu. Il

est content que l'on soit venu vers lui, et, admiratif, il trouve super un tel dévouement, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il gèle, pour faire signer une pétition. Oui, il faut aider ceux qui se démènent ainsi, même si ce n'est pas sa cause. Cela le touche, et à vrai dire, au-delà des mots, il n'est pas insensible à son interlocuteur. Séduction et sympathie, voilà que le subliminal joue à plein, finalement un peu beaucoup comme d'aucuns choisissent leur candidat présidentiel...



Le Breton et fier de l'être

Pour lui, signer, c'est automatique, ça va de soi. Il n'y a rien à dire, ou si peu. Pas de long argumentaire, à peine quelques mots, et c'est signé. Quand il ne vient pas de lui-même signer ! Ou alors, si c'est déjà fait, il entend prêter main-forte en s'arrêtant au passage pour inciter la personne abordée à signer. *A fortiori* s'il la connaît. Et c'est encore mieux s'il y a un effet de groupe, familial ou amical.

Il se sent, se vit naturellement Breton, et rappelle promptement l'existence du château des Ducs de Breagne à Nantes, LA preuve de la validité de la réunification, valant à elle seule tous les argumentaires. Il en oublierait même parfois qu'il a déjà signé !

C'est bien sûr dans cette catégorie que l'on se doit de placer celui qui se déclare militant ou proche sympathisant de Bretagne Réunion. Cela arrive et c'est une rencontre qui fait toujours chaud au cœur !

Article de l'Express

La Loire-Atlantique bretonne ? Le «non, mais» des élus

Les conseillers départementaux ont refusé lundi 17 décembre d'organiser une consultation, malgré une pétition massive en ce sens.

C'est un cas d'école quasi-parfait. Alors que l'abstention s'envole scrutin après scrutin, plus de 100 000 citoyens inscrits sur les listes électorales se sont mobilisés en Loire-Atlantique pour signer une pétition : l'équivalent de 5 millions de personnes à l'échelle nationale ! Et, qui plus est, sur une question institutionnelle : le retour de ce département dans la région Bretagne.

C'est un cas d'école quasi-parfait. Si l'on voulait illustrer les manquements de la démocratie française dans un contexte marqué par le mouvement des gilets jaunes, on ne trouverait sans doute pas mieux. Depuis quarante ans, au bas mot, les habitants de cette région à forte identité protestent, manifestent, écrivent, défilent, donnent leur sentiment dans les sondages. Invariablement, ils expriment toujours le même point de vue : oui à la réunification de la Bretagne. Et invariablement, Paris leur répond « non ».

C'est un cas d'école quasi-parfait. Dans un contexte marqué par la déferlante des gilets jaunes, qui réclament notamment des référendums d'initiative citoyenne, la déconnexion entre élus et citoyens n'a jamais été dénoncée avec autant de force. Et pourtant, malgré cette mobilisation, les élus départementaux de Loire-Atlantique ont refusé, lundi, d'organiser une consultation populaire, comme le demandaient les signataires.

100 000 signatures dans un seul département

Pour expliquer cette situation paradoxale, il faut commencer par

rappeler qu'il manque à l'actuelle Bretagne le département de la Loire-Atlantique dont le territoire, dans sa quasi-totalité, a pourtant appartenu à cette région pendant près de mille ans. Il n'y a pas débat sur ce point : l'un des monuments les plus visités de Nantes est le château des Ducs de... Bretagne.

Mais les Bretons, on le sait, sont persévérants. Et pour remettre la question sur la table, ils sont donc parvenus à rassembler plus de 100 000 signatures d'habitants de la Loire-Atlantique. Mais la démocratie française est ainsi faite que rien n'oblige les élus à suivre l'avis des citoyens. Leur seul devoir quand 10 % du corps électoral se mobilise de la sorte ? Voter sur le principe d'une consultation, avec la possibilité de s'y opposer. Ce qu'ils n'ont pas manqué de faire lundi.

Il est bien sûr tout à fait légitime d'opposer des arguments de fond au retour à la Bretagne historique. C'est notamment ce qu'a fait Philippe Grosvalet, le président PS du département, qui a toujours été et reste, lui, favorable à la fusion de la Bretagne et de l'ensemble des Pays de la Loire (et pas seulement de la Loire-Atlantique).

Alternative redoutable et botte secrète

Pourquoi pas ? Mais le problème n'est plus là. Rarement avait-on vu autant de citoyens se rassembler. Et pourtant, Philippe Grosvalet a préféré louvoyer. Pendant des années, il a refusé de débattre du sujet. Mais quand la barre des 10 % a été atteinte, le 27 novembre dernier, il s'est retrouvé face à une alternative redoutable. Organiser une consultation dans

le département de la Loire-Atlantique ? Tous les sondages le montrent : le oui au rattachement aurait toutes les chances de l'emporter. Refuser ce vote ? Ce serait illustrer par l'exemple la déconnexion entre le peuple et ses représentants dénoncé par les gilets jaunes.

Alors, il a sorti sa botte secrète, une troisième voie en quelque sorte, en proposant un vote, mais à l'échelle... des deux régions concernées : la Bretagne et les Pays de la Loire. « Le périmètre d'une consultation doit prendre en compte le périmètre d'impact de la décision », plaide-t-il. Et pour ne pas revivre la mésaventure de Notre-Dame-des-Landes -un oui suivi d'un abandon- il exige que le référendum soit « décisionnel ». La loi ne le permet pas ? Qu'à cela ne tienne : il vient d'écrire à Emmanuel Macron pour lui demander d'agir en ce sens avec les parlementaires... Notre homme sait mener sa barque : l'assemblée qu'il préside a donc refusé lundi d'organiser une consultation citoyenne (30 voix contre, 13 voix pour, 15 abstentions), tout en approuvant son vœu d'un référendum élargi aux périmètres des deux régions (55 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions).

Tactiquement, c'est bien joué, mais politiquement ? Quand l'atmosphère est à la crise civique, la question n'est pas de savoir si la réunification de la Bretagne est une bonne ou une mauvaise idée, mais de dire si 100 000 citoyens rassemblés ont le droit de voter sur cette question sans en être empêchés par les élus. L'homme fort du département ne voit pas le

problème. A ses yeux, « il ne faut pas opposer démocratie représentative et démocratie participative ». C'est peu dire que tout le monde ne considère pas les choses ainsi. « C'est là une astuce insupportable, dénonce Paul Loret, le co-président de Bretagne réunie, l'association à l'origine de la pétition. Cela fait quarante ans que l'on nous balade. Quand nous nous adressons aux élus locaux, ils nous renvoient vers l'Etat. Quand nous nous tournons vers l'Etat, il nous renvoie vers les élus locaux. Et quand une pétition signée massivement oblige les élus à voter sur le principe d'une consultation, le président Grosvalet change les règles du jeu ! Cela suffit ! » Sur le fond, Bretagne réunie ne s'oppose pas à un vote sur l'ensemble des deux régions, mais exige qu'une consultation se tienne d'abord dans le périmètre de la Loire-Atlantique.

Un droit d'option verrouillé

Si l'association tient tant à ce vote des citoyens, c'est que compter sur les élus pour parvenir au même résultat est quasiment peine perdue. Il est vrai qu'au moment de la réforme territoriale, tout a été conçu dans ce but. Pour redessiner la carte des régions, on s'en souvient, François Hollande avait procédé en catimini et suivi une règle grossière : des fusions « région par région ». Il était certes prévu que, dans un second temps, les départements aient la possibilité de changer de région, ce que l'on appelle le « droit d'option ». Mais ledit dispositif a été verrouillé. A l'origine, un vote à la majorité simple des élus du département concerné, d'une part, et de la région d'accueil, d'autre part, suffisait. Trop facile ! Aussi le seuil a-t-il été relevé à la majorité des deux-tiers. Et ce n'est pas tout :

on a également ajouté l'accord de la région de... départ ! Un peu comme si -toute proportion gardée- les Tibétains, pour devenir indépendants, devaient obtenir l'accord des deux-tiers des Chinois ! Et tant qu'à faire, une date limite a été fixée : le 1er mars 2019 !

Autant dire que, dans le cas d'espèce, il n'y a aucune chance de voir le droit d'option s'appliquer. Certes, si les élus du département de la Loire-Atlantique s'étaient laissés convaincre du bien-fondé d'une consultation, la région Bretagne aurait elle aussi accompagnée le mouvement. Mais jamais la région des Pays de la Loire n'accepterait de se voir amputer de Nantes, sa locomotive économique. Sa présidente, Christelle Morançais (LR), est d'ailleurs montée au créneau en ce sens. Les signataires en ont parfaitement conscience. C'est même pour cela qu'ils ont choisi la voie de la pétition : « La seule stratégie possible consiste à exercer une pression populaire sur les élus », résume Paul Molac, député régionaliste breton très actif sur ce dossier. Le problème est que, à l'évidence, cette pression ne suffit pas.

Remplacer les signatures par des pavés ?

Dès lors, le risque existe de voir certains en conclure que seule la violence paie. A Notre-Dame-des-Landes, le vote des citoyens a pesé moins lourd que l'activisme des zadistes. Le mouvement des gilets jaunes n'a rien obtenu avant que les Champs-Élysées ne soient saccagés. La Corse, passé explosif aidant, n'a pas été fusionnée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur tandis que la gentille Alsace, qui a joué le jeu de la démocratie, a été noyée dans le Grand Est. Y aura-

t-il une tentation de remplacer les signatures par les pavés ? Paul Loret refuse de voir les choses ainsi. « On peut constater que la violence paie. Moi, je dis non. Je veux croire que la France est assez mûre pour moderniser sa démocratie. » Le politologue Romain Pasquier est plus sceptique. « A l'évidence, Philippe Grosvalet a tenté de se sortir d'un mauvais pas en « noyant » le vote de la Loire-Atlantique dans un ensemble plus vaste, tout en espérant sans doute que le référendum qu'il propose n'ait jamais lieu. Mais cela peut aussi être vu comme un signal adressé aux plus radicaux des partisans de la réunification, qui pourraient être tentés d'employer d'autres moyens d'action, comme le font les agriculteurs et les pêcheurs. En France, malheureusement, l'Etat a l'habitude de ne raisonner qu'en termes de rapport de forces. »

La balle est donc maintenant dans le camp du gouvernement. Est-il prêt à écouter les pétitionnaires ? A organiser un référendum décisionnaire à l'échelle des deux régions ? Pas sûr. Il y a peu, Emmanuel Macron avait indiqué qu'il refusait de sortir l'Alsace du Grand Est de crainte de rouvrir la boîte de Pandore. Or, la Bretagne réunifiée poserait inévitablement la question de l'existence des Pays-de-la-Loire. Et, par effet domino, d'autres revendications ne manqueraient pas de voir le jour.

Mais, entre-temps, les gilets jaunes sont venus rappeler que le peuple pouvait parfois se mettre en colère. Et Edouard Philippe vient de déclarer aux Echos que « le référendum peut être un bon instrument dans une démocratie ». La Bretagne lui offre l'occasion idéale de passer de la parole aux actes.



BRAVO la lucidité et



Bravo/Haro

HARO les mensonges

Christophe Clergeau

Christophe Clergeau a déposé au nom du groupe socialiste du Conseil Régional des Pays de la Loire un vœu lors de la session du 19 décembre 2018.

Ce vœu tente de justifier l'existence même de la région Pays de la Loire en énonçant des affirmations : *« Nous refusons de déchirer une région qui est devenue une communauté de projet. Les liens entre les femmes et les hommes sont aussi importants que l'histoire, ces liens sont forts dans toute la région, ils le sont plus encore au sein de l'aire urbaine de Nantes qui s'étend largement également en Vendée et dans le Maine-et-Loire ».*

Cependant la suite du vœu contredit ces affirmations avec l'énumération de faits précis.

« Plusieurs éléments contribuent aujourd'hui à nourrir notre inquiétude :

- *Notre région est elle-même traversée par de fortes tensions. La Vendée choisit de se tenir à l'écart de certaines politiques régionales, comme l'illustre le refus de l'entrée de la Région au sein de « Vendée expansion ». La Mayenne se dote d'un ambitieux site parisien comme si on pouvait exister à Paris en ordre dispersé.*

- *Les vellétés de fusion entre les départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, fortement affirmées, puis mollement démenties, affaiblissent notre cohésion et minent notre jeu collectif.*

- *Les coopérations inter régionales sont en panne et aucune volonté de les dynamiser ne se manifeste malgré l'affichage ambitieux de la Présidente lors de son élection. Certes, les relations entre exécutifs sont bonnes et régulières, nul ne saurait sous-estimer les difficultés, par exemple dans l'enseignement supérieur et la recherche, ni les conséquences de l'abandon*



© Jérôme Fouquet

par l'Etat du transfert de Nantes Atlantique à Notre-Dame-des-Landes. Mais depuis trois ans nous n'avons jamais été saisis de la moindre initiative d'ampleur pour mettre en commun des politiques ou mener en commun de nouveaux projets structurants. Les Pays de la Loire tergiversent là où ils devraient être le moteur du rapprochement. »

Ouvrez les yeux et votre intelligence arrêtez de vous battre pour une région qui ne marche décidément pas aussi bien que ça.

Après vérification auprès du site de l'INSEE au sujet du périmètre de l'aire urbaine de Nantes, il s'avère que Christophe Clergeau ment tout à sa volonté de justifier l'existence même des pays de la Loire.

L'aire urbaine de Nantes est composée de 108 communes dont 107 du 44 ; 1 seule du 49 (Orée d'Anjou) et 0 du 85.

L'affirmation *« ces liens sont forts dans toute la région, ils le sont plus encore au sein de l'aire urbaine de Nantes qui s'étend largement également en Vendée et dans le Maine-et-Loire »*, est donc basée sur un mensonge.

© CR Pays de la Loire



BRAVO des élus des Pays de la Loire qui refusent la création d'un grand Ouest



Bruno Retailleau refuse la fusion Bretagne administrative avec la région des Pays de la Loire *« au moment où s'expriment une demande de proximité entre citoyens et élus, cette fusion serait une erreur »* (PO-20/12/2018) même si il refuse de voir la disparition de la région incohérente des Pays de la Loire.

Il est rejoint sur ce point par le **président du Conseil Départemental de la Sarthe** *« Je suis opposé aux hyper régions »* et par le **président du Conseil Départemental de la Vendée** *« Le contexte actuel démontre que nos concitoyens aspirent à une gouvernance de proximité. La région Pays de la Loire est à taille humaine »* (OF-18/12/2018).

Christelle Morençais, l'actuelle présidente du conseil régional des Pays de la Loire indique pour sa part *« le besoin de stabilité »* (OF-18/12/2018) et ne veut donc pas elle non plus d'une région grand ouest.

HARO des élus du conseil départemental de Loire-Atlantique



Des élus du conseil départemental de Loire-Atlantique ont justifié leur opposition à la réunification de la Bretagne (« le passé » ; « l'appauvrissement » ; « l'affaiblissement » ; « le repli identitaire » ; « les frontières ») par leur volonté de créer une région grand ouest (« l'avenir » ; « la coopération » ; « l'art de vivre » ; « la responsabilité vis-à-vis des autres départements » ; « l'Europe » ; « la taille critique »).



Ce sont aujourd'hui les seuls élus à réclamer la création d'une région grand ouest.

- Soit ils ne connaissent pas la situation politique de ce grand ouest qu'ils appellent pourtant fortement de leurs vœux.

En effet, la région Bretagne est farouchement contre, elle l'a démontré en 2014 pour éviter la fusion déjà annoncée et programmée et ce qu'il s'est passé pour l'Alsace la renforce encore plus dans son opposition au grand Ouest.

De plus, en région Pays de la Loire, la présidente du Conseil Régional Christelle Morençais et l'ancien président Bruno Retailleau sont aussi contre cette fusion ainsi que les présidents des conseils départementaux de la Sarthe et de la Vendée.

Pour se marier, il faut être deux et là il manque les 2 partenaires (Bretagne administrative et région Pays de la Loire) !

- Soit ils connaissent bien la situation politique et ils savent pertinemment que la région grand ouest ne pourra aboutir, mais ils utilisent cette région grand ouest chimérique pour cacher aux citoyens leur opposition à la Bretagne et leur préférence pour le *statu quo* de la région Pays de la Loire.



BRAVO les agents de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes

Un vote interne aux agents a été organisé pour donner un nom au futur intranet de la ville de Nantes et de Nantes Métropole.

Naonantes l'a emporté en rassemblant environ un tiers des suffrages.

Naonantes avait été présenté aux agents comme un symbole de l'histoire bretonne de Nantes, car étant proche du nom breton de Nantes « Naoned ».

Il a devancé Internantes, Nantilus, Tous à l'Ouest et Étonnantes, les quatre autres finalistes. Pour rappel, ces cinq noms étaient issus d'une liste de 150 noms proposés par les agents.

12 2 031 agents ont voté.



© Ville de Nantes/NM

BRAVO les Notaires Bretons

© Notaires Bretons



Les notaires de la Cour d'Appel de Rennes qui regroupe les cinq départements bretons, communiquaient anciennement sous la

marque Notaires de l'Ouest.

Fin 2018, ils osent et revendiquent la Bretagne.

Dans l'édito de leur revue mensuelle de novembre 2018, les choses sont dites clairement et simplement.

Le titre est « Votre notaire est Breton et l'affirme »

« Des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine, de Loire-Atlantique, du Morbihan, les notaires de la Cour d'Appel de Rennes comme tous les bretons sont attachés au territoire et à ses valeurs. Nous sommes fiers d'être Bretons et nous nous reconnaissons dans les valeurs propres à la Bretagne : excellence, ouverture d'esprit, innovation, solidarité, tolérance, rigueur, persévérance, ténacité... Nous avons décidé de l'affirmer.

Est Breton, celui qui oeuvre pour la Bretagne!

Dans ce sens nous avons créé une marque forte « Notaire&Breton » et un logo. »



BRAVO le collectif NaonedIA



Le collectif

NaonedIA créé par Francky Trichet, adjoint au maire de Nantes et enseignant-chercheur en informatique réunit 74 entreprises.



Son objectif : sensibiliser les acteurs et expérimenter des alternatives éthiques aux intelligences artificielles développées par les géants Google ou Amazon.

Son nom est une référence évidente à l'identité bretonne de Nantes.

BRAVO Radio Naoned



Radio Kerne a été autorisée par le CSA a ouvrir une radio à Nantes.

La diffusion doit commencer en 2019.

Les émissions seront produites par et pour les habitant(e)s de Loire-Atlantique.

L'investissement de 50 000 € n'est pas couvert par les aides publiques.

Le soutien financier de chacun est donc nécessaire pour mener à bien cette aventure.

Plus d'infos sur radionaoned.bzh



© Radio Naoned